

Face cachée

L'acteur Desouza est aussi agent municipal



Photo : Chris OYAME



Photo : Chris OYAME



Photo : C.O.

L'acteur de cinéma. Toujours un regard provocateur. Photo du milieu : M. Messi Merwin Desouza, dans sa veste de chef du bureau du service "Déclaration de naissances" à l'Hôtel de ville de Libreville. Photo de droite : Une autre scène du film "L'amour du diable".

C.O.

Libreville/Gabon

"Desouza", de son vrai nom **Messi Merwin Desouza**, joue dans plusieurs films gabonais. Il fait partie des acteurs principaux de la série télévisée "Kongossa". Mais c'est dans le court métrage "L'amour du diable" où il joue le rôle de "Petit papa", que le grand public découvre véritablement le talent de ce compatriote, par ailleurs agent municipal en service à l'Etat-civil de l'Hôtel de ville de Libreville. Lors d'une rencontre que nous avons eue avec lui, il nous a parlé de cette face cachée de sa vie.

**PLUS** connu sous l'appellation de Desouza, Messi Merwin Desouza est un jeune Gabonais doué dans le cinéma. Né à Libreville le 10 décembre 1981, il comprend très tôt que même s'il gagne bien sa vie, grâce au métier d'acteur de cinéma qu'il pratique depuis plusieurs années, il ne peut

pas exercer indéfiniment dans le 7e art. Voilà pourquoi il décide de faire des études en informatique. Une fois son diplôme en poche, il a est engagé à l'Hôtel de ville de Libreville en 2006.

Devenu agent municipal, il ne tourne pas, pour autant, le dos à ses premières amours, c'est-à-dire le cinéma, qu'il considère aussi comme un métier. «Après ma formation en informatique, j'ai déposé mon dossier à la direction des Ressources humaines de la mairie de Libreville», se souvient Messi Merwin Desouza. Quelques mois plus tard, il est convoqué pour un entretien, qui s'avérera concluant. Le jeune homme est donc recruté.

Après avoir reçu quelques rudiments sur les tâches à accomplir, le néo-agent municipal est affecté à la direction technique où il reste jusqu'en 2012. Ensuite, il est muté à l'Etat-civil, un service qui dépend de la direction des Affaires administratives et juri-

diques. «Ce service a pour missions, entre autres, de vendre les timbres, de vérifier les documents des usagers avant de les envoyer à la légalisation chez l'un des maires ou le secrétaire général», explique-t-il.

**CHEF DE SERVICE.** Et d'ajouter : «Il y a aussi les archives d'Etat-civil dans lesquelles sont conservées les souches des actes de ceux dont les naissances ont été déclarées à la mairie centrale. L'Etat-civil s'occupe de la légalisation des documents, de la déclaration des naissances, des mariages, des décès... et des archives.»

Ayant fait ses preuves à l'Etat-civil, Desouza vient d'être promu chef de bureau du service "Déclaration de naissances" par sa hiérarchie. De nouvelles fonctions, avec une responsabilité délicate et plus grande, qui consiste à enregistrer les déclarations de naissances, c'est-à-dire, remplir les actes d'Etat-civil (naissance, mariage, décès...), avec une bonne

calligraphie et sans rature. Pour ce faire, le père et la mère du nouveau-né doivent se présenter à ses services, au plus tard le troisième jour de la naissance du bébé, munis de leurs pièces d'identité.

Passé ce délai, «les parents doivent se rendre à la mairie de leur arrondissement», précise Desouza. Parmi les difficultés auxquelles le jeune chef de service fait face dans son travail quotidien, il y a le non-respect par certains usagers de la réglementation en vigueur, c'est-à-dire avoir un dossier complet lorsqu'ils se présentent à la mairie. «Ceux-ci sont opiniâtres. Ils refusent de comprendre que pour déclarer la naissance d'un enfant, le dossier doit être composé de l'avis de naissance de l'enfant et des pièces d'identité de la mère et du père. Et si c'est le mandataire qui se présente à nous, il doit obligatoirement avoir ces mêmes documents. Mais ils font fi de cette procédure et ont tendance à nous imposer de dé-

clarer la naissance de leur enfant. Malheureusement pour eux, nous appliquons la loi, rien que la loi», fait-il remarquer.

Malgré les incompréhensions de certains usagers, Desouza se dit à l'aise dans le service "Déclaration de naissances", où il règne toujours une ambiance bon enfant, selon lui. Une entente qui va parfois au-delà du cadre professionnel, autour d'un verre. Ils en profitent pour faire de l'auto-critique sur leur manière de travailler, tout en esquissant des propositions pour améliorer leur travail.

**BEAUCOUP DE TALENT.**

Pour mémoire, c'est Melchy Obiang, réalisateur des studios Montparnasse, qui, après sa rencontre en 2000 avec Desouza, décide de le lancer dans le cinéma, après avoir décelé son potentiel. Aussi, l'initie-t-il au 7e art et lui confie, pour son baptême de feu, certains rôles dans Kongossa, une série télévisée. Ensuite, il a joué dans six

longs métrages dont "L'amour du diable", "Le cœur des femmes", "Un mariage à 5", "La colère des ancêtres"... et, tout récemment, "Le prix de la trahison".

«Je crois que j'ai été mieux connu par le grand public grâce à "L'amour du diable"», confie la star du cinéma, avouant que le 7e art lui permet de bien vivre.

Très connu du public gabonais qui l'interpelle souvent dans la rue par son nom de scène de "Petit papa", Desouza révèle que le succès ne lui monte nullement à la tête. Il dit plutôt être resté humble et philanthrope.

Aux jeunes qui veulent s'orienter dans la carrière cinématographique, il leur conseille de se concentrer d'abord sur leurs études. Ensuite de beaucoup travailler. Et ne pas rester figé sur un genre de scénario. «Moi, j'aime jouer les rôles d'un gars chaud, celui qui aime emmerder les autres», conclut-il, le sourire en coin.



Photo : Chris OYAME

Desouza (g) dans son bureau de travail à l'Hôtel de ville de Libreville.



Photo : Chris OYAME

Le comédien en action dans le film L'amour du diable.